



**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE GARONNE**  
**SIPOM DE REVEL**  
**DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL**

Envoyé en préfecture le 09/02/2023  
 Reçu en préfecture le 09/02/2023  
 Publié le  
 ID : 031-253100572-20230207-2023\_03-DE

L'an deux mille vingt trois, le sept février à 20h30, le Comité Syndical dûment convoqué, s'est réuni au SIPOM de REVEL, sous la présidence de Madame Evelyne ROUANET.

**Délégués titulaires**

**Délégués suppléants**

Nom	Prénom	Statut	Procuration à	Nom	Prénom	Statut
AGAR	Nathalie	Présente		ANDRIEU	Rémi	Absent( e)
AUTHA	Sandrine	Présente		ADROIT	Sophie	Absent( e)
BEGARDS	Michel	Présent		ARKI	Karine	Absent( e)
BENNES	Richard	Absent		AUBESQUIER	Nadine	Absent( e)
BERSEILLE	Pascal	Présente		BAHURET	Gisèle	Absent( e)
BONNET	Denis	Présent		BARBASTE	Pierre	Absent( e)
BOURGAREL	Roger	Présent		BATUT	Jean Pierre	Absent( e)
BOUSCATEL	Camille	Présent		BERRO	Jean Christoph	Absent( e)
BOUSQUET	Daniel	Présent		BONNEFOY	Magali	Absent( e)
CASTAGNE	Didier	Présent		BOUSQUET	Christophe	Absent( e)
CAZELLES	Jean Pierre	Absent		BOYER	Michel	Absent( e)
CESCATO	Francis	Présent		BRUNET	Magalie	Absent( e)
CHIABRANDO	Marc	Présent		CALMEIN	François	Absent( e)
CLERGEAU	Serge	Présent		CALMET	Nelly	Absent( e)
COLLOT	Adrien	Présent		CAMINADE	Christian	Absent( e)
CREPY	Fabrice	Présent		CARLIER	Thierry	Absent( e)
DAMIEN	Mélanie	Absente		CAROCA	Jean	Absent( e)
DAYMIER	Marie-	Absente		CARRIEROU	Elian	Présent
DÉGRET	Jean-Jacques	Absent		CLOAREC	Françoise	Absent( e)
DÉLHON	Jacques	Présent		CODECCO	Serge	Absent( e)
DÉRAMOND	Sébastien	Présent		CORDIEZ	Serge	Absent( e)
DOUZE	Maarten	Présent		COSTIS	Mélanie	Absent( e)
EMBRY	Marie	Présente		COTTEREAU	Matthias	Absent( e)
FABRE	Christian	Présent		COUTUREAU	Isabelle	Absent( e)
FABRE	Danièle	Présente		CREBASSA	Pascale	Absent( e)
FERRAN	Franck	Présent		DE VILLELE	Philippe	Absent( e)
FONTES	Gérard	Présent		DISS	Laurent	Absent( e)
FOURNIER	Damien	Absent		DURAND	Marc	Absent( e)
GAYCHET	Séverine	Absent		FABRE	Elodie	Absent( e)
GELIS	Guillaume	Absent		FAGET(DA SILVA)	Odette	Absent( e)
GIRAULT	Katherine	Présente		FIGNES	Jean-Claude	Absent( e)
GIRONIS	Julien	Présent		GROTTO	Emmanuel	Absent( e)
GLAUDE	Ludovic	Absent		HERAILH	Pierre	Absent( e)
GUY	Philippe	Absent		IMART	Jean Luc	Absent( e)
HAYANI	Véronique	Présente		JONQUIERES	Vincent,	Absent( e)
HERMET	Marion	Absente	DOUZE Martee	JOURLIAC	Jean	Absent( e)
ISMAN	Rémy	Présent		LAPASSAT	Jean Luc	Absent( e)
LACROUX	Evelyne	Présente		LEBRETON	Delphine	Absent( e)
LARROQUE	Laurence	Absente		LEROUX	Sophie	Absent( e)
LAURENS	Lucienne	Absente	FABRE Danièle	LUCÉNA	François	Absent( e)
LAURENT	Anne	Absente	CASTAGNE Did	LUMEAU	Grégoire	Absent( e)
LUCENA	François	Présent		MAISON	Pierre	Absent( e)
LUX	Pierre	Présent		MARTY	Francis	Absent( e)
MARIOJOULS	Roselyne	Présente		MAUREL	Danièle	Absent( e)
MARTORELL	Didier	Absent		MERLIO	Gwenaël	Absent( e)
PAPIN	Florence	Présente		METCHE	Marie-José	Absent( e)
PASTRE	Marie	Absente		MILHAVET	Marie Line	Absent( e)
PORTA	Raymond	Présent		MISSEY	Jean-Paul	Absent( e)
PORTES	Pierre	Absent	GIRAULT Kathe	MONTAGNE	Patrick	Absent( e)
POUYANNE	Christophe	Absent		MOULIN	Dominique	Absent( e)
PUJOL	Francis	Présent		NGAI	Jeffrey	Absent( e)
RAVET	Marc	Absent		OULES	Nicole	Absent( e)
REUSSER	Isabelle	Absente	RIBAULT Jean P	PADIÉ	Yannick	Absent( e)
REY	Mickaël	Présent		PERRY PELISSIER	Samantha	Absent( e)
RIBAULT	Jean-Paul	Présent		POUX	Emmanuel	Absent( e)
ROUANET	Evelyne	Présent		PRADELLES	Vincent	Absent( e)
ROUANET	Géraldine	Présente		RAYE	Michèle	Absent( e)
ROUGIER	Thierry	Présent		REGIS	Lionel	Absent( e)
ROUQUET	Serge	Présent		RIVAIRAN	Laëtitia	Absent( e)
SASTRE	Roland	Absent		ROUQUET	Jérémy	Absent( e)
SEGREVILLE	Lucette	Présente		SARRALDE	Julien	Absent( e)
SERRE	Benoît	Présent		SAURAT	Thierry -	Absent( e)
SOUAL	Jean-Pierre	Présent		SAURET	Jérôme	Absent( e)
TRETON	Brigitte	Absente		SERRES	Jean Louis	Absent( e)
TROUDART	Corinne	Présente		SICARD	Didier	Absent( e)
VANDEN BERGUE	Isabelle	Présente		TEQUI	Maryse	Absent( e)
VERNIER	Jean Claude	Présent		TERRAT	Emmanuelle	Absent( e)
VERSCHUEREN	Paul	Absent		VAN DAELE	Charles	Absent( e)
VIALADE	Reine	Absent		VIGNA	Lionel	Absent( e)
VINCENT	Sophie	Absent		VIRVES	Pierre	Absent( e)
WEISSE	Damien	Absent		VIVIES	Sylvie	Absent( e)

Nombre de délégués titulaires présents : 45  
 Nombre de délégués suppléants présents : 1  
 Nombre de procurations : 5  
 Secrétaire de Séance : Madame Danièle FABRE

**Objet : Convention de collecte supplémentaire entre le SIPOM et le CCAS de RAMONDENS :**

Madame la Présidente fait part au Comité syndical du SIPOM de la demande renouvelée du CCAS de RAMONDENS pour une collecte supplémentaire en été au cours des mois de juillet et d'août, et à la demande, lors de toutes les autres périodes de vacances scolaires, à raison d'une fois par semaines.

Le SIPOM pourrait assurer cette collecte supplémentaire les mercredis et samedis matin, pendant les vacances scolaires et durant la période estivale, **du 05 juillet au 06 septembre 2023 inclus**, selon les termes de la convention dont la Présidente donne lecture et qui sera annexée à la présente délibération.

**Après avoir entendu cet exposé, le Comité Syndical du SIPOM décide, à l'unanimité de :**

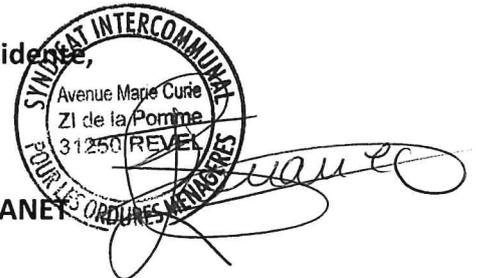
- **Assurer cette collecte supplémentaire pour un montant forfaitaire de 7 386€ ;**
- **Approuver la convention liant le CCAS de RAMONDENS ;**
- **Autoriser la Présidente à signer cette convention.**

Acte rendu exécutoire  
Après son envoi en Préfecture le :  
10 février 2023

Fait à Revel, le 07 février 2023

La Présidente,

E. ROUANET



## CONVENTION POUR LE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

**(Colonie de vacances de RAMONDENS)**

*Du 05 juillet au 06 septembre 2023 inclus*

*Et à la demande, lors des autres vacances scolaires*

ENTRE:

**Le CCAS de RAMONDENS  
TERRITOIRE MIDI PYRENEES  
6 RUE DU BÉARNAIS  
31069 TOULOUSE CEDEX 7**

ET:

**Le Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères (SIPOM)**

Il a été convenu ce qui suit :

**1°** - Pour la période du **05 juillet au 06 septembre 2023 inclus**, le Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères assurera le ramassage des ordures ménagères à la colonie de vacances de RAMONDENS - 81110 ARFONS ; ainsi qu'à la demande durant les autres périodes de vacances scolaires, à raison d'une fois par semaine.

**2°** - Les collectes supplémentaires auront lieu les mercredis et samedis matins exception faite des jours fériés pour la période estivale et le mercredi matin pour les autres périodes.

**3°** - Durant ces périodes le Syndicat Pour les Ordures Ménagères assurera la collecte pour le compte du CCAS de RAMONDENS

**4°** - Le CCAS de RAMONDENS versera au Syndicat Pour les Ordures Ménagères la somme de **7 386 €**, représentant les frais de collecte supplémentaire, étant entendu que s'il résultait du tonnage collecté un coût de prestation supérieur à **7 386 €**, celle-ci serait en tout état de cause forfaitairement plafonnée à cette somme.

**CCAS TERRITOIRE MIDI PYRENNES**

**Le Directeur**

**SYNDICAT DES ORDURES MENAGERES**

**La Présidente,**



**Evelyne ROUANET**